



CONSEIL D'ADMINISTRATION
MAISON DU TOURISME DU LIVRADOIS-FOREZ
MARDI 26 MARS 2024
COMPTE-RENDU

Fait à Saint-Gervais-sous-Meymont,
le 18 avril 2024

La Présidente de la Maison du tourisme

Corinne MONDIN

PARTICIPANTS

Membres de droit

- Céline AUGER - Communauté de communes Billom communauté
- Frédéric CHONIER - Communauté de communes Thiers Dore et Montagne
- Pierre CONTIE- Communauté de communes Thiers Dore et Montagne
- Annick FORESTIER - Communauté de communes Entre Dore et Allier
- Guy GORBINET - Communauté de communes Ambert Livradois Forez
- Bernard LORTON – Parc Naturel régional Livradois-Forez
- Corinne MONDIN - Parc naturel régional Livradois-Forez
- Patrick SAUZEDDE- Communauté de communes Thiers Dore et Montagne

Membres actifs

- François ANSEL - Village de vacances Les demeures du lac.
- Bernard AUROY - Randonnée en Livradois-Forez
- Nicole BOUCHERAT - Les Marguerites du Lotz
- Marie-Paule DAUPHIN – Route des Métiers
- Arnaud DE CADIER DE VEAUCE - Château des Martinanches
- Christophe DURAND – Coutellerie Arbalète
- Damien GATIGNOL – La villa Dinette
- Jean JALLAT – Les champs d’Ail de Billom
- Didier LAMBERT – Centre historique du monde des Sapeurs-Pompiers
- Alain NÉRON - Domaine du Faux Martel
- Helen SLIK – La Paresse en douce

Autre participant

- Benoît BARRÈS – Maison du tourisme du Livradois-Forez
- Sandrine ROCHAS – Maison du tourisme du Livradois-Forez

Excusés et/ou représentés

Membres de droits

Bernard BERAUD, Communauté de communes Ambert Livradois Forez, pouvoir à Guy GORBINET
Michelle CIERGE, Communauté de communes Entre Dore et Allier, pouvoir à Annick FORESTIER
Chantal FACY, Communauté de communes Ambert Livradois Forez

Membres actifs

Valérie GOBILLARD, Le clos Goëlle, pouvoir à Marie-Paule DAUPHIN
Christine MILLER, Moulin de la Passerelle, pouvoir à Alain NERON

ACCUEIL

Suite à l'assemblée générale qui vient de se dérouler, Corinne MONDIN ouvre la séance du conseil d'administration et accueille les participants.

Elle présente l'ordre du jour :

- élection du bureau ;
- élection de la présidence.

I – ÉLECTION DU BUREAU

Corinne MONDIN présente pour mémoire les principes de sa composition :

- Membres de droit : 1 représentant/collectivité (5 : 4 communautés de communes + PNR).
- Membres actifs : 5 représentants (1 représentant des réseaux + 1 représentant par communauté de communes).

Elle rappelle la composition actuelle du Bureau sortant :

- Céline AUGER, Communauté de communes Billom Communauté
- Frédéric CHONIER, Communauté de communes Thiers Dore et Montagne
- Annick FORESTIER, Communauté de communes Entre Dore et Allier
- Guy GORBINET, Communauté de communes Ambert Livradois Forez
- Corinne MONDIN, Parc naturel régional Livradois-Forez
- Bernard AUROY, Randonnée en Livradois-Forez
- Valérie GOBILLARD, Le clos Goëlle
- Jean JALLAT, Les Champs d'ail de Billom
- Christine MILLER, Moulin de la Passerelle
- Alain NERON, Domaine du Faux Martel

Résolution n°1 : le conseil d'administration approuve à l'unanimité le principe d'effectuer les votes du conseil d'administration à main levée.

Les différents candidats au bureau sont invités à se présenter.

Tous les sortants sont candidats à leur renouvellement.

Résolution n°2 : le conseil d'administration approuve à l'unanimité la composition du bureau

Collège des membres de droit	Ambert Livradois-Forez	Guy GORBINET
	Billom Communauté	Céline AUGER
	Entre Dore et Allier	Annick FORESTIER
	Thiers Dore et Montagne	Frédéric CHONIER
	Parc naturel régional Livradois-Forez	Corinne MONDIN
Collège des membres actifs	Réseaux touristiques du Livradois-Forez	Bernard AUROY
	Secteur Thiers Dore et Montagne	Alain NERON
	Secteur Billom communauté	Jean JALLAT
	Secteur Entre Dore et Allier	Valérie GOBILLARD
	Secteur Ambert Livradois-Forez	Christine MILLER

II – ÉLECTION DE LA PRESIDENCE

Corinne MONDIN informe que cette élection doit se faire sous la responsabilité du doyen ou la doyenne de la séance.

Bernard AUROY est le doyen de l'assemblée et devient donc président de séance. Il invite les candidats à la présidence à se présenter.

Corinne MONDIN souhaite renouveler sa candidature à la présidence

Corinne MONDIN est la seule candidate.

Résolution n°3 : le conseil d'administration approuve à l'unanimité le principe d'effectuer les votes à l'élection de la présidence à main levée.

Résolution n°4 : le conseil d'administration approuve à l'unanimité l'élection de Corinne Mondin à la présidence de la Maison du tourisme.

Corinne MONDIN remercie Bernard AUROY pour l'animation de cette séquence et l'ensemble des participants pour leur confiance.

III – COMPOSITION DU BUREAU : RÉPARTITION DES ATTRIBUTIONS

Résolution n°5 : les membres du bureau approuvent à l'unanimité le maintien de la même répartition des postes suivant la configuration suivante :

Présidence	Corinne MONDIN
Vice-présidence accueil-information-animation	Céline AUGER
Vice-présidence relation extérieure	Frédéric CHONIER
Vice-présidence promotion	Alain NÉRON
Vice-présidence commercialisation	Annick FORESTIER
Vice-présidence développement et qualification	Bernard AUROY
Trésorier (ère)	Jean JALLAT
Trésorier(ère) adjoint(e)	Guy GORBINET
Secrétaire	Christine MILLER
Membre	Valérie GOBILLARD

IV – CONCLUSION

Corinne MONDIN remercie l'ensemble des administrateurs et les invite à rejoindre le buffet.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

26 mars 2024

RÉSOLUTIONS

Nombre de participants à la réunion : 21
Nombre de votants présents : 19
Nombre de voix (présents et représentés) : 23
Le quorum d'1/2 de 28 (14) est atteint.

1^{ère} RÉSOLUTION :

Pour	23
Contre	0
Abstention	0

2^{ème} RÉSOLUTION :

Pour	23
Contre	0
Abstention	0

3^{ème} RÉSOLUTION :

Pour	23
Contre	0
Abstention	0

4^{ème} RÉSOLUTION :

Pour	23
Contre	0
Abstention	0

5^{ème} RÉSOLUTION :

Pour	23
Contre	0
Abstention	0